

STAGE DE 1^{ÈRE} HABILITATION D'EXAMINATEURS-CORRECTEURS DELF A1, A2, B1 et B2 MODALITÉ A DISTANCE

Le service de Coopération éducative de l'Ambassade de France en Espagne, en collaboration avec la Consellería de Cultura, Educación, Formación Profesional e Universidades de la comunidad autónoma de Galicia, organise un stage d'habilitation à la fonction d'examineur-correcteur DELF sur les 4 niveaux du DELF A1, A2, B1 et B2 dans la modalité à distance, en janvier 2023.

Public

- Professeurs de l'Enseignement Secondaire de Français Langue Étrangère
- Professeurs de l'Enseignement Primaire de Français Langue Étrangère

Prérequis pour pouvoir bénéficier du stage

- Avoir une expérience d'au moins 3 ans dans l'enseignement du FLE
Ou être titulaire :
 - d'un master 2 (ou équivalent) en didactique du FLE ou des langues étrangères comprenant un module sur l'évaluation,
 - ou d'une maîtrise en FLE ou d'un diplôme d'enseignement du FLE + 2 ans d'expérience dans l'enseignement du FLE
- Etre familiarisé avec le CECRL ;
- Avoir une maîtrise du français équivalent au moins au niveau C1 (un diplôme certifiant le niveau C1 n'est pas demandé)

Nombre de participants : 12 personnes maximum.

Objectifs

- Les caractéristiques d'une évaluation adossée au CECRL.
- Analyse des descripteurs de niveau.
- Présentation du dispositif DELF.
- Présentation des épreuves DELF.
- Correction des épreuves de compréhension orale et écrite.
- Analyse des grilles d'évaluation.
- Évaluation de productions écrites et orales.
- Harmonisation et justification des notations.

Modalités

- **Formation en ligne** : en amont de la formation : les stagiaires doivent réaliser en ligne le module de 3h *Découvrir le CECRL et le dispositif DELF-DALF* sur la plateforme FEi+
- **Formation par visioconférence** : les participants pourront suivre la formation depuis leur domicile ou leur établissement scolaire.

Aspects techniques

Les stagiaires devront disposer de :

- un ordinateur
- un accès internet rapide
- un casque audio et micro
- une caméra

DURÉE DE LA FORMATION

Durée de la formation	<ul style="list-style-type: none"> - Durée totale : 24h (3h en ligne avant la formation + 21h en visioconférence) - 6 jours x 3h30
-----------------------	--

MODULES	DUREE	MODALITÉS
<p>Le module en ligne</p> <p>Présentation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de FEi - du dispositif DELF - du CECRL <p>MODULE OBLIGATOIRE À RÉALISER EN AMONT DE LA FORMATION entre le 13 et le 21 décembre, après confirmation de l'inscription du stagiaire.</p>	3h environ	<ul style="list-style-type: none"> - Les participants recevront une adresse pour créer leur compte sur la plateforme en ligne FEi+. - Une fois leur compte créé, les participants pourront s'inscrire gratuitement au module sur le CECRL. - Ce parcours est OBLIGATOIRE. Les participants devront nécessairement le suivre <u>en entier</u>. Les exercices et séquences se débloquent automatiquement, les uns après les autres, lorsque le participant les a achevées avec un taux de réussite de 70%. Par ailleurs, un participant peut réaliser une activité de manière illimitée. - Une fois le parcours terminé, les participants téléchargeront OBLIGATOIREMENT leur certificat de réussite et l'enverront à leur formateur, avant le premier jour du stage. Ceux qui n'auraient pas terminé la formation en ligne ne pourront pas suivre la formation.
Modules A1, A2, B1 et B2	Voir programme des séances	<p>Analyse des descripteurs de niveau.</p> <p>Présentation des épreuves.</p> <p>Correction des épreuves de compréhension orale et écrite.</p> <p>Analyse des grilles d'évaluation.</p> <p>Evaluation de productions écrites et orales.</p> <p>Harmonisation et justification des notations.</p>
Dernier module		<ul style="list-style-type: none"> - le hors-sujet - le rôle de l'examineur-correcteur - présentation de l'espace professionnel du site de FEi - le bilan de formation
Les tests d'habilitation	Niveau A : 30 min Niveau B : 45 min	<p>Les tests de PO auront lieu en fin de formation, par visioconférence.</p> <p>Les tests de PE seront envoyés par courriel à la fin de la formation par le formateur et renvoyés par les stagiaires avant une date butoir déterminée par le formateur</p>

La délivrance de l'attestation d'habilitation est soumise aux critères suivants :

- 100% de présence à la formation
- implication et pertinence des interventions
- connaissance des spécificités des niveaux du *CECRL* étudiés
- respect de la démarche préconisée par France Education international pour l'évaluation
- notation, dans la fourchette définie par France Education international, des productions évaluées tout au long de la formation et lors du test individuel
- élaboration de commentaires exhaustifs, pertinents et adéquats lors de la formation et lors du test.

Calendrier

- voir programme ci-dessous

PROGRAMME – 12-27 janvier 2023

EN AMONT DE LA FORMATION	JEUDI 12 JANVIER 2023	JEUDI 19 JANVIER 2023	JEUDI 26 JANVIER 2023
<p>MODULE OBLIGATOIRE À RÉALISER EN LIGNE EN AMONT DE LA FORMATION</p> <p>Présentation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de FEi - du dispositif DELF-DALF - du CECRL <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les participants créeront leur compte sur la plateforme en ligne FEi+. ▪ Une fois leur compte créé, les participants pourront s’inscrire au module sur le CECRL (gratuit) ▪ Ce parcours est OBLIGATOIRE. Les participants devront nécessairement le suivre <u>en entier</u>. Les exercices et séquences se débloquent automatiquement lorsque le participant les a achevées avec un taux de réussite de 70%. <p>Une fois le parcours terminé, les participants téléchargeront OBLIGATOIREMENT leur certificat de réussite et l’enverront à leur formateur, avant le premier jour du stage. Ceux qui n’auront pas terminé la formation en ligne ne pourront pas suivre la formation.</p>	<p>17h – 20H30</p> <p>Introduction</p> <p>Retour sur le parcours de formation en ligne</p> <p>DEL F A1</p> <p>Analyse des descripteurs du niveau. Présentation des épreuves. Correction des épreuves de compréhension orale et écrite. Analyse des grilles d’évaluation. Evaluation de productions écrites et orales. Harmonisation et justification des notations.</p>	<p>17h – 20H30</p> <p>DEL F A2</p> <p>(suite et fin)</p> <p>DEL F B1</p> <p>Analyse des descripteurs du niveau. Présentation des épreuves. Correction des épreuves de compréhension orale et écrite. Analyse des grilles d’évaluation. Evaluation de productions écrites et orales. Harmonisation et justification des notations.</p>	<p>17h – 20H30</p> <p>DEL F B2</p> <p>Analyse des descripteurs du niveau. Présentation des épreuves. Correction des épreuves de compréhension orale et écrite. Analyse des grilles d’évaluation. Evaluation de productions écrites et orales. Harmonisation et justification des notations.</p>
	<p>VENDREDI 13 JANVIER</p>	<p>VENDREDI 20 JANVIER</p>	<p>VENDREDI 27 JANVIER</p>
	<p>17h – 20H30</p> <p>DEL F A1</p> <p>(suite et fin)</p> <p>DEL F A2</p> <p>Analyse des descripteurs du niveau. Présentation des épreuves. Correction des épreuves de compréhension orale et écrite. Analyse des grilles d’évaluation. Evaluation de productions écrites et orales. Harmonisation et justification des notations.</p>	<p>17h – 20H30</p> <p>DEL F B1</p> <p>(suite et fin)</p>	<p>17h – 20H30</p> <p>DEL F B2</p> <p>(suite et fin)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les cas de hors-sujet - le rôle de l’examineur-correcteur - le rôle du surveillant - le test d’habilitation de production orale

**STAGE DE 1^{ÈRE} HABILITATION D'EXAMINATEURS-CORRECTEURS DELF A DISTANCE
FICHE D'INSCRIPTION**

A RENVoyer COMPLÉTÉE À annette.maxime@institutfrancais.es pour le 9 décembre 2022 accompagnée d'une lettre de motivation en français

NOM(S)	
PRÉNOM	
DATE DE NAISSANCE	
DNI	
MAIL	
NIVEAU DE FRANÇAIS (cochez la case correspondante)	<input type="checkbox"/> B2 <input type="checkbox"/> C1 <input type="checkbox"/> C2 <input type="checkbox"/> français langue maternelle
ETABLISSEMENT SCOLAIRE D'EXERCICE	
VILLE ET PROVINCE	
NIVEAU ENSEIGNEMENT (PRIMARIA, SECUNDARIA)	

